

Cercle de silence de Toulouse

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 30 juin 2026 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole. A cause de la canicule, nous vous prions d'emporter avec vous une bouteille d'eau fraîche afin de pouvoir vous désaltérer. De plus, s'il faisait vraiment très chaud, nous abrègerons le Cercle afin d'éviter de prendre des risques de malaise !

Venez nombreux et invitez vos amis à nous rejoindre ! Il est important que nous invitions de nouvelles personnes à se joindre à nous, tout spécialement en ces temps où la loi est de plus en plus dure pour les migrants !

Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse ! Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique, et aussi à la mairie de Toulouse.

Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu en date du 25 juin 2026 obtenues grâce à la CIMADE

La canicule dégrade très fortement les conditions de vie dans le CRA où il n'y a pas de climatisation . Ce matin, à huit heures, il faisait 31° dans le couloir de la Cimade, qui est le lieu le plus ventilé... **Le Cercle des Voisins a envoyé une lettre au préfet pour dénoncer ces conditions de rétention ***. Plusieurs personnes retenues ont des problèmes de santé qui s'aggravent dans ces conditions alors qu'il y a toujours des difficultés pour obtenir des traitements.

La gestion de l'accueil par des sociétés privées pose de nombreux problèmes, avec le refus injustifié de visites nécessitant parfois l'intervention d'un avocat...

Quelques "Laisser passer consulaires" sont délivrés pour l'Algérie.

(*) Nous extrayons de la lettre du Cercle des voisins une phrase : « Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la vigilance rouge canicule, nous vous demandons également d'envisager la suspension temporaire des placements et du fonctionnement du centre durant cette période. »

Une proposition de loi, qui prévoit de mettre fin au recours à des associations comme la CIMADE qui assurent l'information et l'assistance juridiques des étrangers en centre de rétention, a été adoptée au Sénat le 12 mai 2025. Elle est en attente d'examen devant l'Assemblée nationale depuis un an. Cette loi prévoit de confier cette mission à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), établissement placé sous la tutelle du ministère de l'intérieur lui-même chargé de la politique d'éloignement. Une telle évolution fragiliserait l'effectivité du droit au recours, qui suppose **une assistance indépendante**, et porterait **un coup sérieux à la transparence démocratique**.

L'accueil des migrants est un sujet polémique dans les pays riches. Nous ne nous ferons pas l'écho de déclarations violemment anti-migrants dont certaines proviennent de personnes politiques classées à droite et pas à l'extrême droite. De nombreuses réactions rappellent au contraire que l'accueil des migrants, le respect de leur liberté et de leur dignité sont des devoirs démocratiques. Voici la déclaration du pape lors de son récent voyage aux Canaries :

Chaque bateau qui arrive ne transporte pas seulement des migrants; il apporte avec lui une question: quel monde avons-nous construit, si tant de frères doivent risquer la mort pour trouver la vie?

La dignité humaine exige des voies légales et sûres, le secours et l'assistance, la coopération réelle contre les trafiquants, la protection effective des victimes, des processus sérieux d'accueil et d'intégration, et des politiques qui permettent à chaque personne de vivre dignement sur sa propre terre. S'il existe un droit de chercher refuge lorsque la vie est menacée, il existe aussi le droit de ne pas avoir à migrer : le droit de rester chez soi sans faim, sans guerre, sans persécution, sans violence, sans que la terre devienne inhabitable, sans que la corruption vole le pain des pauvres, sans que les armes détruisent l'avenir des enfants. Nous ne pouvons pas nous accoutumer à compter les morts. La dignité humaine n'a pas de passeport et ne perd pas de sa valeur lorsqu'elle franchit une frontière.

Que le Dieu qui, au soir de notre vie, nous jugera sur l'amour, nous accorde de le reconnaître aujourd'hui dans les pauvres et les étrangers, et nous libère de l'attitude consistant à regarder la douleur d'autrui comme si elle ne nous concernait pas.

Le nouveau maire RN, Florian Azéma, de Castres a censuré la représentation de la pièce de théâtre « Passeport » d'Alexis Michalik. Voici le résumé de cette pièce : « L'histoire d'Issa, jeune Érythréen laissé pour mort dans la « jungle » de Calais, a perdu la mémoire. Alors que le seul élément tangible de son passé est son passeport, il entame une longue quête semée d'embûches afin d'obtenir un titre de séjour, entouré de compagnons d'infortune. » Cette pièce sera probablement reprogrammée par le conseil départemental du Tarn.

L'archevêque d'Albi, J.-L. Balsa, qui est délégué par la Conférence des Évêques de France pour accompagner le service national des migrants, a réagi à cette censure. Nous en extrayons une phrase : « Sans entrer dans des débats locaux où chacun fait valoir ses arguments, mais parce que les raisons données à cette censure révèlent la tentation du repli sur soi, je veux rappeler ici l'impérieux devoir d'assistance à personne en danger que sont les migrants. » Vous trouverez le message sur le site <https://albi.catholique.fr/actualite/383453-quas-tu-fait-de-ton-frere/>

Perturbation du Cercle de silence d'Aix-en-Provence par des personnes xénophobes

Le Cercle de silence a été perturbé pendant près d'un quart d'heure, avec banderole vindicative et porte-voix, par un groupuscule d'une dizaine de personnes qui s'intitule "le Maquis". Il a donc été l'objet d'intrusions identitaires et xénophobes qui lui ont haineusement reproché de soutenir les étrangers, lesquels sont systématiquement présentés par ces groupuscules comme de dangereux criminels. La présence mensuelle silencieuse dérange manifestement les extrémistes. C'est une bonne raison pour persévérer !

Il y a plusieurs années, avec Michel Dagrass qui faisait partie du comité de pilotage de notre Cercle de silence de Toulouse, nous avons réfléchi à ce que nous devrions faire en pareil cas. Notre manifestation est non-violente et, en conséquence, nous ne devons absolument pas répondre aux provocations. Nous devrions nous rassembler au centre du cercle et nous assoir en petit cercle sur 2 rangs, avec les plus fragiles au milieu et le rang extérieur tenant les panneaux devant eux, l'un de nous hors du petit cercle prenant des photos et avertissant la police sans attendre.

Nous vous rappelons que, sur le site <http://franciscains-occitanie.fr/cercle-de-silence/> vous trouverez **toutes les lettres (2 lettres par mois) de la coordination des Cercles de silence** avec des informations intéressantes sur les Cercles et sur les migrants.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse